

En panne de démocratie ?

« Francis Lalanne visé par une enquête pour atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation » (*Le Point*). Le Témoin gaulois ne se fera pas l'avocat de ce chanteur, qui dit un peu n'importe quoi dans sa tribune « *J'appelle* », soit qu'il ait perdu les pédales, soit qu'il veuille se faire un peu de publicité. Mais quand il déclare qu'« *il faut à présent mettre l'État hors d'état de nuire au peuple français* », il faut dire hautement que c'est, depuis Montesquieu, le souci permanent de tous les démocrates. La séparation des pouvoirs – jamais complètement réalisée en France, où la Justice n'a jamais été traitée comme un pouvoir, mais en servante – et les contre-pouvoirs (opposition, médias, pouvoirs locaux, syndicats, associations...) ont précisément pour fonction de contrôler et de limiter l'action des dirigeants, toujours tentés d'étendre leurs attributions jusqu'à nuire aux citoyens. Quant on ne peut « *mettre l'État hors d'état de nuire* », les Trump, les Bolsonaro, les Poutine, les Erdogan prospèrent.

Mardi 23 février 2021